

Commission communale pour l'accessibilité



Édito

L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap est une de nos priorités majeures. Conscients des défis quotidiens rencontrés par ces personnes, nous nous engageons à poursuivre activement l'adaptation de nos bâtiments afin de les rendre plus inclusifs et fonctionnels pour tous. En parallèle, nous mettrons un accent particulier sur la signalétique, veillant à ce que les informations soient accessibles et compréhensibles pour les personnes en situation de handicap. Notre objectif est de créer un environnement où chacun peut se déplacer en toute autonomie et sécurité, renforçant ainsi notre engagement envers l'inclusion et l'égalité des chances.



Jean-Paul JEANDON

Maire de Cergy,
Président de la Communauté
d'agglomération de Cergy-Pontoise



Régis LITZELLMANN

Adjoint au maire délégué
à la préservation
et au développement
du patrimoine



Rania KISSI

Conseillère municipale
déléguée au handicap



RAPPORT 2024

**Commission communale
pour l'accessibilité**

Table des matières

1/ Données générales	4
1.1. Informations administratives de la Commission Communale pour l'Accessibilité	4
1.2. Gouvernance et composition	4
2/ Voirie et Bâti	7
2.1. Voirie et espaces publics	7
2.2. Cadre bâti - Etat de l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public publics communaux	11
3/ Accessibilité des logements sociaux de la ville	12
4 /Accessibilité des Etablissements Recevant du Public	13
5/ L'inclusion des enfants en situation de handicap	13
5.1. L'accueil des enfants en situation de handicap dans les crèches municipales de Cergy	13
5.2. L'accueil des enfants en situation de handicap sur le temps scolaire et périscolaire	14
6/ Les actions de sensibilisation	15
7/ L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap	17
ANNEXES	19



RAPPORT 2024

**Commission communale
pour l'accessibilité**

1 / Données générales

Située dans le Val d'Oise, la commune de Cergy compte **69 965 au 01/01/2025**, contre 63 691 habitants en 2017 selon l'INSEE. Elle se situe en Ile-de-France, à proximité du parc régional du Vexin, dans le département du Val d'Oise. La commune fait partie de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise qui est composée de 13 communes.

La ville de Cergy a une population globalement plus jeune que dans le Département du Val d'Oise avec une moindre présence des personnes âgées sur le territoire communal.

Sa population qui a augmenté jusqu'en 1990 du fait d'un très important solde migratoire, connaît une croissance plus modérée depuis, ce dernier ayant très fortement diminué laissant le solde naturel comme seul facteur de la croissance démographique.

Les effectifs augmentent au sein de toutes les classes d'âges de façon importante. Une croissance plus marquée au-delà de 60 ans confirme cependant la gérontocroissance déjà observée ces dernières années. Ainsi on constate une forte croissance du nombre d'enfants et de personnes âgées, leur part dans la population augmentant par rapport à celle des 15-29 ans et des 30-44 ans.

1.1. Informations administratives de la Commission Communale pour l'Accessibilité

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour «l'égalité des droits et des chances, la participation citoyenne des personnes handicapées» impose aux communes de 5 000 habitants et plus la création d'une commission communale pour l'accessibilité (CCA). La ville de Cergy, par une délibération du 11 avril 2014, a mis en place une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Cette commission a été modifiée dans sa dénomination et sa composition par une délibération adoptée lors du conseil municipal du 28 septembre 2017.

La CCA a pour missions de :

- Dresser le constat de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle établit pour ce faire un rapport annuel présenté en conseil municipal et fait toute proposition utile de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- Recevoir les agendas d'accessibilité programmée concernant les établissements recevant du public situés sur le territoire communal.
- Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes âgées et handicapées.
- Tenir à jour par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

Les missions de la CCA sont limitées à ses compétences institutionnelles. Elles sont complétées par les missions de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA).

1.2. Gouvernance et composition

La commission communale pour l'accessibilité est présidée de droit par le maire de Cergy, Monsieur Jean-Paul JEANDON. En son absence, cette présidence est assurée par Monsieur Régis LITZELLMANN, adjoint au Maire délégué à la préservation et au développement du patrimoine.



La commission communale pour l'accessibilité est composée des membres suivants :

- Représentants de la commune :

Régis Litzellman, adjoint au maire délégué à la préservation et au développement du patrimoine,
Rania Kissi, conseillère municipale déléguée au handicap,
Eric Nicollet, adjoint au maire délégué à l'aménagement et à l'habitat
Maxime Kayadjanian, adjoint au maire délégué à l'espace public et aux espaces verts
Marie-Françoise Arouay, adjointe au maire déléguée à l'hygiène et à la sécurité civile
Abla Roumi, conseillère municipale
Gaëlle Duigou, conseillère municipale

- Représentants d'associations ou d'organismes représentant les personnes handicapées et les personnes âgées

Structures	Titulaire	Suppléant
ASCP Handisport	Pierre FIRMIN	Dominique ROBIN
ASSOA	Michel POTTIER	Jean-Pierre CASASSUS
MAS HANDAS	Laurent RUDELLE	Eric COSQUER
FMH	Angélique GIRARDIN	Non désigné
APF	Pierre FIRMIN	Mme PEREIRA
UNADEV	Agnès MERCIER	Marion MICHAUX
DLS	Alain MILLOT	Cyril BONNET
La Clé pour l'autisme	Olivier SUFT	Francis THIBERVILLE
UNAFAM	Catherine PEYRARD	Joëlle ROUZOT
HEVEA	Xavier DUHOUX	Pierre VEILLAT
Présence 2000	Claudine NADO	Fatima MANSOURI
Familles services	Julien CORFA	Christel GIROD
Club du temps libre	Jean GASCON	Non désigné



- Représentants des acteurs économiques

Structures	Titulaire	Suppléant
APAJH	Arlette GIRAUD	Philippe NEVEU
Cap Emploi	Elisabeth ASDRUBAL	Virginie DAFFNIET

- Représentants d'autres usagers de la ville

Structures	Titulaire	Suppléant
Conseil citoyen	Saadia KHOUIDA	Guy VIDY



2/ Voirie et Bâti

2.1. Voirie et espaces publics

Réalisations 2023

- Avenue Jean Bart : création accès PMR au niveau restaurant « Hippopotamus » (devenu Léon)
- Rue de Courdimanche : création d'un trottoir
- Rue Saint Martin : création traversée piétonne n°21 et élargissement trottoir n°12 afin de créer un circuit circulaire sur cette voie
- Rue de la Terminale : élargissement de trottoir
- Rue du Chemin de Fer : reprise de trottoir et rampe entre rue de l'Abondance et rue de la Bastide
- Avenue Mondétour entre avenue Embellie et rue de la Bastide : réaménagement trottoir et stationnement
- Rue du Brûloir entre Clairière Vertes et Clairières Oranges : reprise de trottoir dalles
- GS Genottes : création cheminement piétons abords
- GS Toulouses : reprise entrée école
- GS Nautilus : création cheminement piétons abords

Réalisations 2024

- Rue Pierre Scheringa : reprise de trottoir niveau place PMR
- Avenue du Centaure n°6 : création trottoir
- Place des Colonnes Hubert Renaud : reprise de la contre-allée extérieure en stabilisé
- GS Point du Jour Mater : reprise entrée de l'école
- Création d'une dalle et réhabilitation des allées Parc Anne et Gérard Philipe
- Reprise ponctuelle de trottoir avenue du jour, avenue du Bontemps, passage de la Musaraigne, boulevard de l'Evasion, passage des Framboises, avenue du Haut Pavé, etc.
- Reprise dalle granite place des Trois Gares
- Remplacement lattes de bois du parc de la Croix Petit
- Réaménagement accès stade du Bois de la Justice
- Réfection dallage rue de l'Abondance et allée des Petits Pains
- Requalification des trottoirs en dalles en enrobé rouge : avenue des Béguines et rue du Chemin de Fer.
- Rénovation de la passerelle piétonne entre la CCI et le CC des 3 Fontaines
- Reprise des marquages PMR sur diverses voiries
- Diverses réparations place des Linandes
- Finalisation des travaux pour la sanctuarisation des espaces piétonniers de l'Axe Majeur-Horloge : dernière phase de travaux avec mise en place de contrôle d'accès
- Lancement des travaux de réparation du pont de Ham et des passerelles des Plants et Toulouses Pourpres





Passerelle piétonne entre la CCI et le Centre commercial des 3 Fontaines



Accès stade Bois de la Justice



Avenue des Béguines



Passerelle des Plants



Perspectives 2025

- Poursuivre la requalification des trottoirs avec aménagement PMR et plus particulièrement les trottoirs en dalles rouge.
- Finalisation de travaux de rénovation d'ouvrages d'art (pont de Ham et passerelles des Plants et Toulouses Pourpres) et des diagnostics préalables à d'autres réparations sur d'autres ouvrages
- Poursuite de la campagne de marquages au sol sur les places PMR.
- Réaménagement et végétalisation des places du Marché, Nautilus, Toulouses et Linandes
- Réaliser la requalification de l'avenue du Haut Pavé (traitement des trottoirs en particulier) et d'une partie de l'avenue de l'Ados
- Déployer le PAMA (Plan d'Action pour les Mobilités Actives) : doubles-sens cyclable, résorption de points noirs, etc.
- Étudier la requalification de la place du Ponceau
- Création d'une piste cyclable et réaménagement des trottoirs avenue de l'Embellie

Les difficultés rencontrées par les usagers peuvent être remontées aux services de la ville via une adresse mail unique : reglementation-voirie@cergy.fr

Étude de marchabilité du fil d'Ariane

Suite à une étude concernant la « marchabilité » du Fil d'Ariane, il est proposé d'associer la commission communale pour l'accessibilité aux travaux d'aménagement.

Les enjeux identifiés sont les suivants :

- Résorber les entraves à la bonne circulation des vélos et des PMR : chicanes, ressauts, nids de poule, etc.
- Rendre plus lisible l'itinéraire du Fil d'Ariane
- Améliorer la connaissance de l'existence du fil d'Ariane par les habitants

L'étude réalisée avait pour objectifs de prioriser les tronçons et le type d'actions à mener, calculer la marchabilité du fil d'Ariane, identifier les points de difficultés et justifier les futurs choix d'aménagements.

Critères de notation marchabilité du Fil d'Ariane :

Une partie des critères ont été notés directement dans la section, au plus proche de la réalité, d'autres critères seront évalués au niveau de la séquence afin d'avoir une meilleure représentativité de la réalité.

Critères calculés à la section :

Largeur : une largeur minimum de 3 m est nécessaire pour une cohabitation entre piétons et cyclistes

Revêtement : un revêtement en bon état, lisse, par tous temps est nécessaire pour garantir la qualité et le confort des cheminements, les chemins en stabilisé ne remplissent pas ces conditions.

Éclairage : un éclairage suffisant est nécessaire pour garantir une sécurité des usagers

Ombrage : un ombrage suffisant en été est nécessaire pour le confort des cheminements

Végétation : la présence de végétation peut renforcer l'aspect « parc » qui rend le cheminement plus agréable

Critères calculés à la séquence :

Obstacles ou mobiliers de contrôle d'accès : la présence trop régulière de mobiliers de contrôle d'accès type barrière croix de Saint-André ou Pass'vélos SEMCO réduisant fortement le confort et la

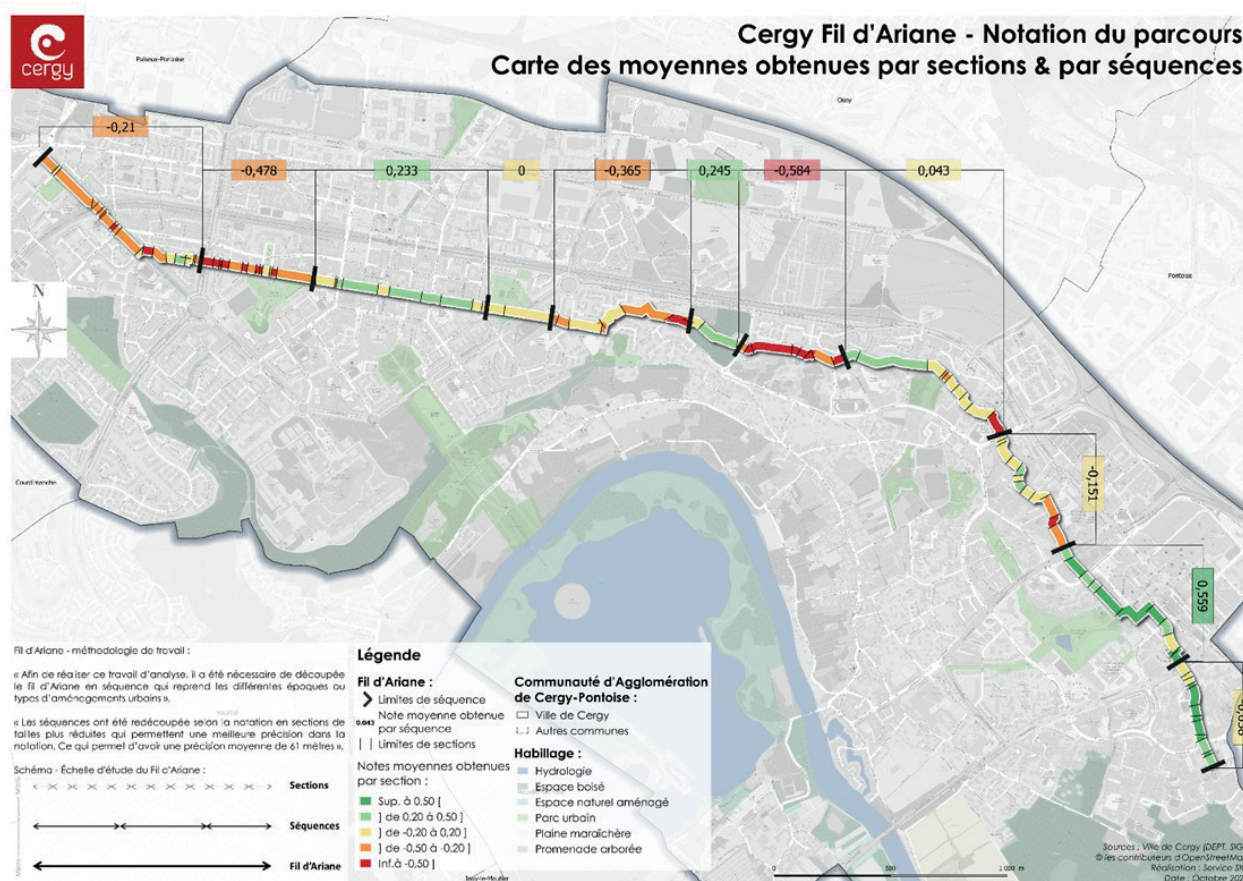


vitesse moyenne, peut dans certain cas être un danger et limiter ou interdire l'accès aux personnes à mobilités réduites.

Mobilier de repos : la présence régulière d'espaces pour s'asseoir est importante pour le confort des piétons et notamment des enfants, personnes âgées et personnes à mobilités réduites

Accès à l'eau : la présence régulière de fontaine d'eau potable.

Accessibilités aux personnes à mobilités réduites : garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est un critère important à prendre en compte car il permet de considérer l'inclusion de la voie



Calcul à la section	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bien	Très bien
Largeur	-2	-1	0	1	2
Revêtement	-2	-1	0	1	2
Éclairage		-1	0	1	
Ombrage		-1	0	1	
Végétation		-1	0	1	

Calcul à la séquence	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bien	Très bien
Obstacles	-2	-1	0	1	2
Mobiliers de repos		-1	0	1	
Accès à l'eau		-1	0	1	
Accessibilité PMR	-2				2



2.2. Cadre bâti - Etat de l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public publics communaux

Réalisations 2022

Visiophones ALPHONE :

système d'interphonie permettant de signaler une présence et de déclencher une commande à distance (Alphone correspond à la dénomination du prestataire)

Groupe Scolaire de la CHANTERELLE

Groupe Scolaire des TERRASSES

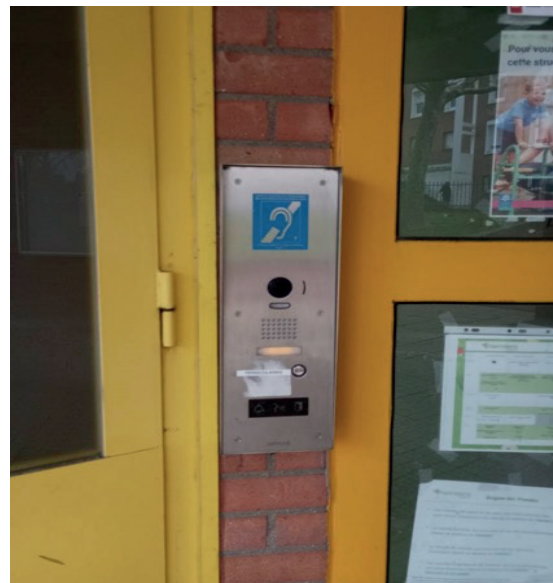
Groupe Scolaire du BONTEMPS

Groupe Scolaire des TILLEULS

Groupe Scolaire des TOULEUSES

Groupe Scolaire du PONCEAU

Groupe Scolaire du PARC



Perspectives 2025

Visiophones ALPHONE :

Groupe Scolaire du POINT DU JOUR

Groupe Scolaire des LINANDES

CONTROLE D'ACCES TIL :

système de contrôle d'accès permettant de sécuriser l'accès aux bâtiments (TIL correspond à la dénomination du prestataire)

Groupe Scolaire du PONCEAU

Groupe Scolaire du GROS CAILLOU

Groupa Scolaire de la SEBILLE

Un travail conjoint pourra être mené avec les membres de la commission en 2025 autour de la signalétique de l'hôtel de ville. Ce travail pourra également être mené à terme sur d'autres équipements publics (maisons de quartier, crèches).

Ce travail devra intégrer la question de l'accessibilité aux services pour les personnes sourdes et malentendantes. La fédération Nationale des Sourds de France pourra être sollicitée pour guider cette réflexion (utilisation de services de traduction en ligne...).

3/ Accessibilité des logements sociaux de la ville

Pour CDC Habitat en 2022 :

026D – 3 Fontaines : accessible /pas de logement adapté

053G – Ville nature : accessible/ logements adaptables

059d – Les Bleuets : accessible/pas de logement adapté

060d – Les Amaryllis : accessible/pas de logement adapté

061d – Les Silènes : accessible/pas de logement adapté

423e – Les Muses : accessible/ logements adaptables

450e – Les Sources : accessible/ logements adaptables

566e – L'Eden : accessible/ logements adaptables

535e – Le Théâtre : accessible/2 logements PMR/ logements adaptables

706e – Les Chauffours : accessible/ 2 logements pmr/logements adaptables

027D Espérance : bâtiment accessible aux PMR / pas de logement adapté

028D Evasion : bâtiment accessible aux PMR / pas de logement adapté

020D le Moulin : bâtiment accessible aux PMR / pas de logement adapté

102D Moulin à vent : bâtiment accessible aux PMR / pas de logement adapté

101D Intergé : bâtiment accessible aux PMR / 31 logements adaptés

468 E Ste Apolline : bâtiment accessible aux PMR / pas de logement adapté

537 E Ste Apolline : bâtiment accessible aux PMR / pas de logement adapté

Pour Erigère en 2022 :

Libellé local	Adresse	Usage du lot	Nature de lot	Type de lot	Date de mise	Accessibilité PMR
Lgt 106	1 rue DES CHATAIGNIERS 95800 CERGY	Habitation	Appartement	T2	26/10/2015	Accessible et Adapté
Lgt 201	1 rue DES CHATAIGNIERS 95800 CERGY	Habitation	Appartement	T3	26/10/2015	Accessible et Adapté
Lgt 204	1 rue DES CHATAIGNIERS 95800 CERGY	Habitation	Appartement	T2	26/10/2015	Accessible et Adapté
Lgt 205	1 rue DES CHATAIGNIERS 95800 CERGY	Habitation	Appartement	T1	26/10/2015	Accessible et Adapté
Lgt 3802	14 Allée DES COURLIS 95800 CERGY	Habitation	Appartement	T2	01/01/1985	Accessible et Adapté
Lgt 3502	6 AVENUE DES HERONS 95800 CERGY	Habitation	Appartement	T2	01/01/1985	Accessible et Adapté

Pour VOH en 2022 : document en pièce jointe



4/ Accessibilité des Etablissements Recevant du Public

L'Unité Salubrité et Sécurité Civile (USSC) a réceptionné cette année la création et/ou le réaménagement de 38 établissements recevant du public qui ont obtenu un avis favorable sur le volet accessibilité.

Le pourcentage d'établissements recevant du public mis en accessibilité par rapport à la loi de 2005, est en progression.

Toutefois, ce ne sont pas les établissements de la 1^{re} à 4^e catégorie qui posent problème mais la 5^{ème} catégorie.

En effet, il est très compliqué de connaître le nombre d'ERP de 5^e catégorie en conformité car ils ne font pas l'objet de visites périodiques sauf pour ceux disposant de locaux à sommeil.

Aussi, seuls les signalements d'administrés permettent à l'USSC de mettre en place une procédure pour qu'ils se mettent en conformité.

5/ L'inclusion des enfants en situation de handicap

5.1. L'accueil des enfants en situation de handicap dans les crèches municipales de Cergy

La ville de Cergy compte parmi ses structures municipales 12 crèches collectives et 1 crèche familiale. Environ 1000 enfants y sont accueillis chaque année. Les enfants et les parents en situation de handicap bénéficient d'un accès prioritaire aux crèches municipales.

En 2023, les crèches ont accueilli **30 enfants** en situation de handicap (polyhandicap, troubles du spectre autistique ou apparentés, retards de développement en lien soit avec une prématurité, soit avec une pathologie chromosomique ou soit d'origine inconnue...) En 2022, 34 enfants avaient été accueillis. Isabelle Thébaudeau, puéricultrice et directrice de la crèche de la Courte Echelle du Haut de Gency, est la référente handicap sur l'ensemble des crèches. De plus depuis la mise en place des réformes de la petite enfance elle est nommée, en binôme avec une directrice infirmière, référente santé et accueil inclusif.

Elles ont pour mission de coordonner l'accueil des enfants en situation de handicap sur les crèches municipales de la Ville, de conseiller les responsables des structures et les équipes sur tout questionnement en lien avec le handicap. Elles sont également les interlocutrices au niveau des différents partenaires du territoire et des institutions spécialisées.

Sur le suivi administratif et financier des accueils des enfants en situation de handicap, la coordinatrice du pôle technique et administratif et la gestionnaire administrative sont référentes auprès des partenaires financeurs. Elles assurent le suivi des subventions majorées ainsi que le



recueil et la transmission des données d'activité et financières pour le Conseil Départemental et la Caf du Val d'Oise.

Les professionnels de terrain sont soutenus dans leurs pratiques, en complément des référentes santé et accueil inclusif, par les psychologues, le médecin, les psychomotriciens et les orthophonistes. L'objectif est de les aider à mieux comprendre le handicap de chaque enfant et d'adapter la prise en charge.

Ces dernières années, les crèches accueillent de plus en plus d'enfants présentant des retards de langage et des troubles neuro-développementaux. De ce constat, la direction de la Petite Enfance organise plusieurs sessions de formations par an sur différentes thématiques (langage, psychomotricité, handicap...).

De même, les journées pédagogiques organisées chaque année, permettent aux agents d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances, et d'adapter ainsi leurs pratiques professionnelles en tenant compte des besoins individuels des enfants et des familles accueillis.

Un Projet d'Accueil Personnalisé est élaboré pour chaque enfant nécessitant un accompagnement spécifique. L'équipe de la crèche en collaboration avec les différents partenaires, les vacataires de la direction (médecin, psychologues, psychomotriciens, orthophoniste) et la famille détaillent dans ce projet, les aménagements particuliers mis en place, ainsi que les modalités d'accompagnement des enfants.

Les parents bénéficient d'un soutien important de la part des équipes et sont associés tout au long de l'année au processus d'accueil de leur enfant à la crèche.

La collaboration avec les différents partenaires cités ci-dessous, se renforce chaque année. Il est toutefois à noter l'allongement des délais de prise en charge des enfants au vu de la pénurie signalée des professionnels médicaux et paramédicaux.

- les services de pédopsychiatrie
- l'hôpital de jour avec un groupe thérapeutique « à petits pas »,
- le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) de Saint Ouen l'Aumône,
- les Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) de Vauréal, de Cergy et Deuil-La -Barre,
- les P.M.I.,
- les paramédicaux libéraux,
- les écoles de Cergy.

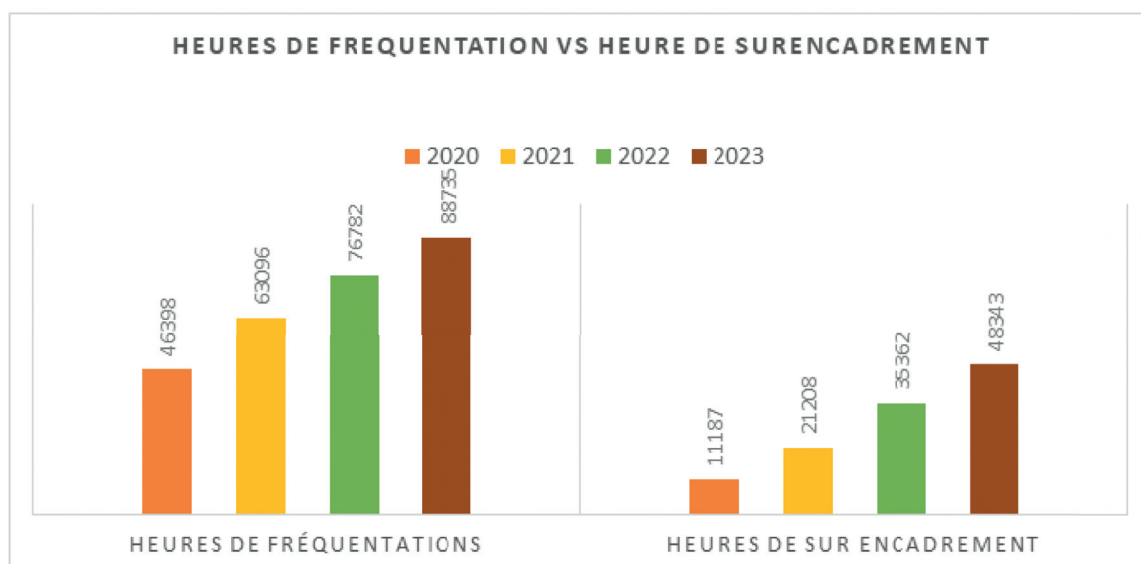
Par ailleurs, la ville de Cergy apporte un soutien financier et logistique à l'association cergyssoise A.V.E.R.T.I. qui accueille au sein de son jardin éducatif « les Galopins » les enfants infirmes moteurs cérébraux aux côtés des enfants valides. **18 enfants cergyssois (dont 5 porteurs de handicap) y ont été accueillis en 2023 (12, dont 4 porteurs de handicap en 2022).**

5.2. L'accueil des enfants en situation de handicap sur le temps scolaire et périscolaire

Le nombre d'enfants en situation de handicap et accueillis dans les accueils périscolaires et extrascolaires augmente de façon constante. En 2023, 379 enfants en situation de handicap ont été accueillis contre 286 en 2022.

168 animateurs ont assuré l'encadrement de ces enfants en 2023, contre 133 animateurs en 2022.





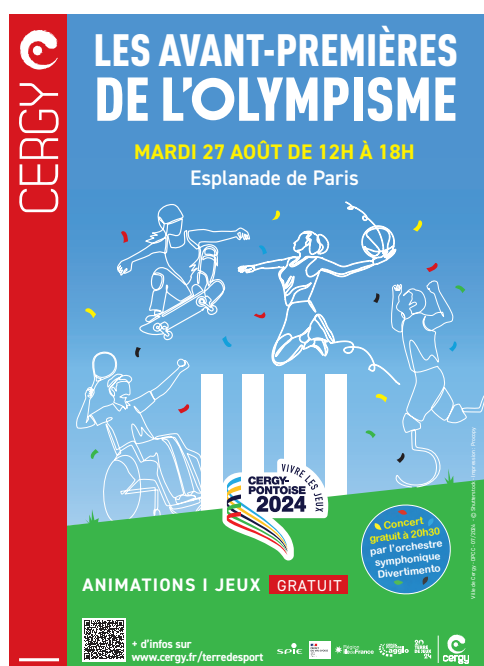
- Une fréquentation toujours en augmentation des enfants en situation de handicap sur la ville.
- Des pathologies de plus en plus lourdes exigeant des encadrements renforcés.
- 2 enfants sur 3 en situation de handicap nécessitent un accompagnement humain individuel.

En 2023, un livret d'accueil pour les enfants en situation de handicap a été réalisé et mise en place. Ce livret, à destination des familles, est un outil permettant à chacun et chacune de s'inscrire dans une prise en charge des enfants en situation de handicap en milieu dit ordinaire. Il est utilisé pour chaque accueil individuel. Le livret sera complété en concertation avec la famille uniquement pour les enfants ayant un handicap déjà établi.

6/ Les actions de sensibilisation

Des actions de sensibilisation sont menées en partenariat avec le collectif handicap de la ville qui compte 40 associations.

Les avant-premières de l'olympisme



Dans le cadre des Journées olympiques et paralympiques un village a été organisé auquel ont participé plusieurs associations du collectif handicap dans un objectif de sensibilisation du grand public (APF France Handicap, AVERTI Les Galopins, Etoile de vie, Makaton, Remora95, Epilepsie France). Les retombées ont été fructueuses pour bon nombre d'entre elles grâce aux 3000 visiteurs de la journée.

Même si le public était présent essentiellement pour le passage de la flamme paralympique, les activités ludiques proposées, et la localisation des associations ont permis de s'intéresser quelques instants aux différents stands. C'est ainsi que certaines associations ont pu prendre contact avec des professionnels ou entrer en contact avec du public demandeur. De quoi nouer des relations opportunes et à plusieurs niveaux : prise de connaissance de l'association, contacts, bouche à oreilles, enrichissement du tissu partenarial.





La semaine du handicap

Une semaine dédiée au handicap a été organisée du 4 au 11 décembre. La programmation a été élaborée en lien avec les membres du collectif handicap. Les actions menées ont eu pour objectif de sensibiliser le public en proposant des animations sur des lieux de vie (Visages du Monde, médiathèque), au sein des établissements (démonstration de showdown au SIAM 95) ou en lien avec des événements nationaux (Téléthon). La particularité de cette semaine est de faire connaître les différentes formes de handicap au grand public et de pouvoir le sensibiliser de manière ludique tout en véhiculant un message fort que nous voulons pérenne.



L'objectif de l'année 2025 est de continuer ces efforts sur une semaine clé et de proposer également des actions tout au long de l'année. Le jeune public reste une cible majeure pour nos ateliers, afin que la différence ne soit pas un frein à leurs interactions sociales. C'est un objectif ambitieux, mais néanmoins réalisable à notre échelle.



7/ L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

En 2024, le handicap demeure la première cause de discrimination en France dans le milieu professionnel, les personnes en situation de handicap sont confrontées à de nombreux préjugés qui les empêchent de bénéficier d'une réelle évolution dans leur carrière.



À ce titre, la ville contribue à la politique d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en respectant ses obligations dans le domaine (6% des emplois de la ville) et en accompagnant les agents sur l'aménagement de leur situation de travail.

Le taux d'emploi direct de personnes en situation de handicap pour la ville de Cergy en 2023 était de 7,7 %, soient 79 agents. De plus, la collectivité œuvre pour faciliter l'accès à l'emploi, en ouvrant l'ensemble de ses postes aux personnes en situation de handicap.

En partenariat avec des entreprises adaptées comme l'ADAPT, la collectivité réalise la passation de contrat de fourniture, de sous-traitance et de prestation de service engageant des personnes en situation de handicap.



Recensement des travaux d'accessibilité et d'adaptation des logements - patrimoine VOH de Cergy (hors Chamade ex OPIEVOY)

Ensemble (code)	Typologie logements	Etage	Nature travaux	Adresse	Année tvx
Les Rougettes (0010)					
	T6	RDC	Douche	9 impasse du Boqueteau	2009
	T4	1	Douche	2 impasse des Rougettes	2009
	T5	1	Sanitaires	2 impasse des Rougettes	2009
	T4	1	Douche-WC	5 impasse du Boqueteau	2017
	T4	RDC	Adaptation SDB	1 impasse du Boqueteau	2017
	-	-	Aménagement des accès extérieurs	Ensemble des halls	2016
Les Reinettes (0014)					
	T3	RDC	Douche	23 avenue du Martelet	2010
	T3	2	Douche	9 passage de la Porte comprise	2011
	T5	pavillon	Douche	1 chemin de la Surprise	2013
	T5	2	Douche-WC	42 avenue du Martelet	2015
	T4	RDC	Douche-WC	3 chemin des 4 Saisons	2015
	T4	RDC	Monte escaliers	1 terrasse de la Pirouette	2016
	T3	1	Douche-WC	42 avenue du Martelet	2017
	T3	2	Adaptation SDB-WC	6 passage de la Porte comprise	2017
	T5	pavillon	Adaptation SDB-WC	7 chemin de la Surprise	2017
	T6	1	Adaptation SDB-WC	23 avenue du Martelet	2017
	T5	pavillon	Adaptation SDB	11 chemin de la Surprise	2018
	-	-	Aménagement rampes accès	Halls	2015
Les Echiquiers (0017)					
	-	-	Aménagement accès	Halls	2009
	T3	2	Douche	8 square de l'Echiquier	2010
	T2	1	Douche-WC	28 square de l'Echiquier	2012
	T2	RDC	Douche	26 square de l'Echiquier	2014
	T2	1	Adaptation SDB	26 square de l'Echiquier	2019





RAPPORT 2024

Commission communale pour l'accessibilité



www.cergy.fr

[villedecergy](#)

